

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**Société Tunisienne des Marchés de Gros
« SOTUMAG »**

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Abdellatif ABBES (UNION AUDIT TUNISIE).

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	293 225	293 225
(-) Amortissements		-261 254	-228 392
		<u>31 971</u>	<u>64 833</u>
Immobilisations corporelles	2	38 483 486	35 378 968
(-) Amortissements		-24 352 053	-23 666 324
		<u>14 131 433</u>	<u>11 712 644</u>
Immobilisations financières	3	3 059 032	608 412
(-) Provisions			0
		<u>3 059 032</u>	<u>608 412</u>
Total des actifs immobilisés		17 222 436	12 385 889
Total des actifs non courants		17 222 436	12 385 889
ACTIFS COURANTS			
Stocks		98 726	103 613
(-) Provisions		-61 273	-43 680
		<u>37 453</u>	<u>59 933</u>
Clients et comptes rattachés	4	291 180	349 862
(-) Provisions		-268 046	-256 308
		<u>23 134</u>	<u>93 554</u>
Autres actifs courants	5	843 805	1 014 188
(-) Provisions		-26 633	-27 608
		<u>817 172</u>	<u>986 580</u>
Placements et autres actifs financiers	6	7 300 000	9 300 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	448 701	1 132 622
Total des actifs courants		8 626 460	11 572 689
Total des actifs		25 848 896	23 958 578

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	13 200 000	12 000 000
Réserves	9	3 450 866	3 429 900
Résultats reportés		338	607
Subvention d'investissement (brute)	10	1 946 500	1 946 500
Total des capitaux propres avant résultat		18 597 704	17 377 007
Résultat de l'exercice		3 070 143	2 537 958
Total des capitaux propres avant affectation		21 667 847	19 914 965
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	11	314 109	311 305
Total des passifs non courants		314 109	311 305
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	1 656 672	1 403 927
Autres passifs courants	13	2 210 268	2 328 381
Total des passifs courants		3 866 940	3 732 308
Total des passifs		4 181 049	4 043 613
Total des capitaux propres et des passifs		25 848 896	23 958 578

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2017
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Produits d'exploitation			
Revenus	14	12 041 246	10 967 222
Autres produits d'exploitation	15	12 249	301 590
Production immobilisée		0	64 660
Total des produits d'exploitation		12 053 495	11 333 472
Charges d'exploitation			
Variation de stocks		4 887	-32 901
Achats marchandises		110 158	137 663
Achats d'approvisionnements consommés		534 096	641 082
Charges de personnel		6 108 943	5 527 551
Dotations aux amortissements et provisions		1 265 616	1 151 414
Autres charges d'exploitation		832 385	916 362
Total charges d'exploitation	16	8 856 085	8 341 171
Résultat d'exploitation		3 197 410	2 992 301
Produits de placements nets	17	765 863	595 111
Autres pertes ordinaires	18	-28 917	-2 719
Autres gains ordinaires	19	229 787	89 242
Résultat des activités ordinaires avant impôts		4 164 143	3 673 935
Impôts sur les bénéfices	20	-1 094 000	-873 829
Résultat des activités ordinaires après impôts		3 070 143	2 800 106
Contribution conjoncturelle (7.5%)		0	-262 148
Résultat net de l'exercice		3 070 143	2 537 958

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2017
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		3 070 143	2 537 958
Ajustement pour :			
<i>Amortissements et provisions</i>		1 265 616	1 151 414
<i>Reprise sur provision</i>		-12 249	-301 590
Variation des :			
- Stocks	21	4 887	-47 646
- Créances	22	58 682	74 370
- Autres actifs	23	170 383	-60 975
- Fournisseurs et autres dettes	24	-71 212	388 012
Plus values de cession d'immobilisations		-112 996	-50 607
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation		4 373 254	3 690 936
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Corp. et incorp.	25	-3 433 901	-967 288
Encaiss. provenant de cession d'immobilisations corporelles		112 996	50 607
Réduction de valeur /sortie d'immob.corp.		28 800	2 637
Gain de valeur/action Foire de TUNIS		-14 400	0
Encaiss provenant du remb. des prêts aux personnels	26	108 571	64 898
Décais provenant du l'octroi des prêts aux personnels	26	-144 791	-58 395
Reclass.échéance moins 1an Emprunt National 2014	26	100 000	100 000
Placement financier long terme	26	-2 500 000	0
Variation des cautionnements reçus	27	2 804	6 394
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-5 739 921	-801 147
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes		-1 199 995	-1 199 994
Alimentation reserves pour fonds social		-253 795	-141 173
Décaissements sur fonds social	28	136 536	37 047
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-1 317 254	-1 304 120
Variation de trésorerie		-2 683 921	1 585 669
Trésorerie au début de période		10 432 622	8 846 953
Trésorerie à la fin de la période	29	7 748 701	10 432 622

Soldes Intermédiaires de Gestion au 31/12/2017

Libellés	2017	2016
-Revenus	12 041 246	10 967 222
-Production immobilisée	0	64 660
<u>Total produits d'exploitation</u>	12 041 246	11 031 882
-Achats consommés	-649 141	-761 026
-Autres charges externes	-832 385	-756 395
<u>Valeur ajoutée brute</u>	10 559 720	9 514 461
-Charges de personnel	-6 108 943	-5 581 318
-Impôts et taxes		-163 993
<u>Excédent brut d'exploitation</u>	4 450 777	3 769 150
-Autres produits ordinaires	229 787	89 242
-Produits financiers	765 863	595 111
-Reprise sur provisions	12 249	301 590
-Charges diverses ordinaires	-28 917	-22 385
-Transfert de Charges	0	92 641
-Dotation aux amortissements et provisions	-1 265 616	-1 151 414
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>	4 164 143	3 673 935
Impôts sur les bénéfices	-1 094 000	-873 829
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>	3 070 143	2 800 106
- Contribution conjoncturelle 7.5%	0	-262 148
<u>Résultat net après impôt</u>	3 070 143	2 537 958
- Effet des modifications comptables		
<u>Résultat après modifications comptables</u>	3 070 143	2 537 958

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 décembre 2017

A – PRESENTATION DE LA SOCIETE :

A. 1 – Fiche signalétique de la Société :

Exercice : du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2017
Raison sociale : La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »
Forme juridique : Société Anonyme
N° registre de Commerce : B 193791996
Mle. Fiscal : 012748 / E
Date de création : 04 Décembre 1980
Adresse : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

A. 2 – Caractéristiques :

Activité principale : Gestion du Marchés d'Intérêt National de Bir - Kassâa
Nombre d'établissement : 01
Montant du capital : 13.200.000 dinars Tunisiens.
Répartition du capital :

Etat Tunisien	37,50 %
Public	49,96 %
O.C.T.	7,55 %
O.T.D	0,50 %
Autres	4,49 %
Total	100 %

A 3 – Les faits marquants de l'exercice :

Le capital social de la SOTUMAG est passé de 12 000 000DT au 31/12/2016 à 13 200 000 DT au 31/12/2017. En effet, l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 16/11/2017 a décidé d'augmenter le capital de la société de 1 200 000 DT par incorporation des réserves extraordinaires, et ce, par l'émission de 1 200 000 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1DT chacune, à raison de : une action nouvelle pour 10 actions anciennes.

B – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

B.1 – Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la société ont été élaborés en application des dispositions de la loi 96-112 du 31/12/1996 relative au système comptable des entreprises.

B.2 – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

B.2 -1 : Immobilisations incorporelles :

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (03) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

B.2 -2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n° 5
Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition T.T.C. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

B. 2 -3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont constituées, essentiellement, des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques en sont exclus. Ils font l'objet d'une évaluation en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins-values dégagées sont provisionnées.
- Les placements à long terme auprès des institutions financières.

B. 2 -4 Revenus :

Les revenus sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

B. 2 -5 Les placements :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor.

A l'arrêté des comptes, les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

C – NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

NOTE N° 1 -LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève à 293 225 DT au 31/12/2017, détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				VALEURS COMPTABLES NETTES	
	Solde au 31/12/2016	Acquisition 2017	Reclassement 2017	Cessions 2017	Solde au 31/12/2017	solde au 31/12/2016	Dotation 2017	Réintégration	Cumul au 31/12/2017	V.C.N 2016	V.C.N 2017
LOGICIELS	293 225	0	0	0	293 225	228 392	32 862	-	261 254	64 833	31 971
TOTAL	293 225	0	0	0	293 225	228 392	32 862	0	261 254	64 833	31 971

NOTE N° 2- LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à 38 483 486DT au 31/12/2017 contre 35 378 968DT au 31/12/2016, soit une augmentation de 3 104 518DT détaillée comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Amortissements /Provisions				VNC
	Au 31/12/2016	Acquisitions 2017	Reclass 2017	Cession et sortie 2017	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Dotation 2017	Reprise/ Amt 2017	Au 31/12/2017	au 31/12/2017
Terrains et aménagement terrains	158 655	0	0	0	158 655	36 872	3 400	0	40 272	118 383
Constructions	26 999 329	1 568	2 927 976	-382 877	29 545 996	19 455 222	840 275	-354 903	19 940 594	9 605 402
Inst.Général.Agenc.et amén.Construction	1 953 847	33 757	22 469	-81 540	1 928 533	1 439 601	108 810	-80 878	1 467 533	461 000
Inst.Tech.Mat et outill. Industriels	1 371 763	49 072	-939 673	-9 300	471 862	393 224	28 541	-49 507	372 258	99 604
Equipement frigorifiques	0	64 929	939 673	0	1 004 602	785 927	40 657	40 372	866 956	137 646
Materiel de transport	820 612	370 570	0	-1 362	1 189 820	593 692	107 852	-1 362	700 182	489 638
Inst.Général.Agenc.et amén.Divers	35 207	0	0	0	35 207	32 076	1 421	0	33 497	1 710
Equipement de bureau	331 714	13 948	0	-60 143	285 519	311 125	7 622	-60 143	258 604	26 915
Materiel informatique	677 799	59 479	0	0	737 278	589 219	53 572	0	642 791	94 487
Caisses Plastique	6 328	0	0	0	6 328	6 328	0	0	6 328	0
Immobilisation en cours	3 023 714	3 046 417	-2 950 445	0	3 119 686	23 038	0	0	23 038	3 096 648
	35 378 968	3 639 740	0	-535 222	38 483 486	23 666 324	1 192 150	-506 421	24 352 053	14 131 433

2.1 -Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours totalisent une valeur brute de **3 119 686 DT** au 31/12/2017, détaillée comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS EN COURS				PROVISIONS				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde au 31/12/16	Travaux 2017	Reclassement	Solde au 31/12/17	Solde 31/12/16	Provision 2017	Reprise / Provision 2017	Solde 31/12/17	31/12/2016	31/12/2017
- Constructions en cours dépôt + vestiaires COOPMAG	3 288			3 288	3 288	-	-	3 288	0	0
- Aménagements en cours mezzanine pour bureaux halle FL	19 301			19 301	19 301	-	-	19 301	0	0
- Construction en cours station valorisation déchets	2 899 416			2 899 416	0	-	-	0	2 899 416	2 899 416
- Installation en cours porte d'entrée principale	449			449	449		-	449	0	0
- Aménagement extérieur local archives	2 878	72 491		75 369	0	-	-	0	2 878	75 369
-Aménagement exter.et rénov.des chaussées existantes du MIN	98 382	1 461 838	-1 560 220	0	0	-	-	0	98 382	0
-Travaux d'aménagement direction informatique	0	121 863		121 863	0			0	0	121 863
-Changement des couvertures des halles F+L	0	1 367 756	-1 367 756	0	0			0	0	0
-Câblage en cours Magasins Dattes	0	22 469	-22 469	0	0			0	0	0
TOTAL	3 023 714	3 046 417	-2 950 445	3 119 686	23 038	0	0	23 038	3 000 676	3 096 648

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à **3 059 032 DT** au 31/12/2017 contre **608 412 DT** au 31/12/2016, soit une augmentation de **2 450 620 DT**. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Titres de participation (1)	40 000	25 600	14 400
Dépôts et cautionnements	2 780	2 780	0
Prêts à plus d'un an au personnel	216 252	180 032	36 220
Emprunt National 2014 (2)	300 000	400 000	(100 000)
Placement bancaire à moyen terme	2 500 000	0	2 500 000
TOTAL	3 059 032	608 412	2 450 620

(1) Les titres de participation représentent la quote-part de la SOTUMAG au capital de la société « Foire Internationale de Tunis » soit 800 actions. L'Assemblée Générale Extraordinaire de Foire Internationale de Tunis tenue le 13 Avril 2017 a décidé une augmentation de capital par incorporation des réserves de 18 dinars par action pour ramener ainsi la valeur nominale de l'action à 50 dinars.

(2) La SOTUMAG a souscrit le 20/06/2014 à l'Emprunt National 2014 pour un montant de 500 000 DT initial catégorie B pour une période de 7 ans dont 2 ans de grâce à un taux fixe de 6,15% brut l'an.

La diminution de 100 000 DT correspond au reclassement de la partie de l'emprunt à moins d'un an de l'actif non courant à l'actif courant.

NOTE N°4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur brute des comptes clients et comptes rattachés s'élève à **291 180 DT** au 31/12/2017 contre **349 862 DT** au 31/12/2016, soit une diminution de **58 682 DT** détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Clients effets à recevoir	31 101	90 912	(59 811)
Clients chèques impayés	6 331	5 475	856
Clients douteux ou litigieux	253 748	253 475	273
TOTAL	291 180	349 862	(58 682)
Provisions	(268 046)	(256 308)	(11 738)
TOTAL	23 134	93 554	(70 420)

Le montant des effets à recevoir s'élève au 31/12/2017 à **31 101 DT** contre **92 071 DT** en 2016.

Les clients douteux comportent les montants des loyers anciens dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers. Les provisions constatées sur ces loyers sont appréciées au cas par cas et sont estimées selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants présentent un total brut de **843 805DT** au 31/12/2017 contre **1 014 188 DT** au 31/12/2016, soit une diminution de **170 383DT**. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Personnel, Prêts à moins d'un an	212 311	180 219	32 092
Débiteurs divers (1)	144 013	108 298	35 715
Produits à recevoir (2)	376 091	338 114	37 977
Fournisseurs d'immobilisations Avances/commandes (3)	28 610	300 558	(271 948)
Charges constatées d'avance (4)	82 780	86 999	(4 219)
TOTAL	843 805	1 014 188	(170 383)
Provision	(26 633)	(27 608)	975
TOTAL	817 172	986 580	(169 408)

1. DEBITEURS DIVERS

Le compte « Débiteurs divers » enregistre principalement les créances sur les mandataires au titre des consommations d'eau et électricité des années antérieures pour un montant de **53 722 DT**. Ce compte est provisionné de **26 633 DT** et ce pour les créances jugées irrécouvrables par la SOTUMAG.

Il comprend également d'autres débiteurs pour un montant de **90 291 DT**.

2. PRODUITS A RECEVOIR

Le compte « produits à recevoir » enregistre les loyers à recevoir sur les mandataires pour un montant de **83 001 DT** et les produits financiers sur les placements et les comptes courants à recevoir pour un montant de **293 090 DT**.

3. AVANCES SUR FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS

Le compte comporte les avances accordées aux sociétés « MBG » et « SEA ».

4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance représentent essentiellement les stocks de fin d'année de fournitures de bureau, de carburants, de fournitures électriques et de pièces de rechange.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Les placements et autres actifs financiers totalisent **7 300 000 DT** au 31/12/2017. Le détail est ainsi présenté :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Dépôt à terme BNA	6 700 000,000	6 700 000,000	-
Dépôt à terme Amen Bank		2 000 000,000	- 2 000 000,000
Dépôt à terme B.H	500 000,000	-	500 000,000
Bon de Trésor BNA	-	500 000,000	- 500 000,000
Echéances à moins d'un an Emprunt National 2014	100 000,000	100 000,000	-
TOTAL	7 300 000,000	9 300 000,000	- 2 000 000,000

NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent **448 701 DT** au 31/12/2017 contre **1 132 622 DT** au 31/12/2016, soit une diminution de **683 921 DT**. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
BNA TFL	263 615	790 429	-526 814
BFT Marché de Gros	145 272	25 388	119 884
BH	9 687	61 470	-51 783
BNA Marché de Gros	5 495	86 862	-81 367
STUSID BANK	2 352	17 479	-15 127
BNA Fonds social	19 632	22 818	-3 186
BNA O.P	0	6 312	-6 312
ATB	0	21	-21
AMEN BANK	1 555	120 578	-119 023
Caisse	1 094	1265	-171
TOTAL	448 701	1 132 622	-683 921

NOTE N°8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social, qui s'élève au 31/12/2017 à **13 200 000 D**, est composé de 13 200 000 actions de 1 D chacune et réparties comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de participation
Etat Tunisien	37,5%
Public	49,96%
OCT	7,55%
OTD	0,50%
Autres	4,49%
TOTAL	100%

Le capital social est passé de 12 000 000DT au 31/12/2016 à 13 200 000 DT au 31/12/2017. En effet, L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOTUMAG tenue le 16/11/2017 a décidé d'augmenter le capital de la société de 1 200 000 DT par incorporation des réserves extraordinaires, et ce, par l'émission de 1 200 000 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1DT chacune, à raison de : une action nouvelle pour 10 actions anciennes.

NOTE N°9 : RESERVES

Les réserves totalisent **3 450 866 DT** au 31/12/2017 contre **3 429 900 DT** au 31/12/2016, soit une augmentation de **20 966 DT**.

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Réserves légales	1 200 000	1 194 569	5 431
Réserves extraordinaires	1 729 868	1 850 868	(121 000)
Réserves pour Fonds social	480 998	344 463	136 535
Autres réserves	40 000	40 000	0
TOTAL	3 450 866	3 429 900	20 966

NOTE N°10 : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement totalisent **1 946 500 DT** au 31/12/2017.

Le tableau des mouvements des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2017	Résultats reportés	subventions d'investissements
Solde au 31/12/16 (avant affectation)	19 914 965	12 000 000	1 194 569	344 463	1 850 868	40 000	2 537 958	607	1 946 500
Affectation du résultat 2016 :									
Réserves légales			5 431				-5 431		
Réserves pour fonds social				253 796			-253 796		
Dividendes exercice 2016							-1 200 000		
Réserves extra ordinaires		1 200 000			-121 000		-1 079 000		
Variation des résultats reportés							269	-269	
Dons octroyés FS 2017				-131 840					
Intérêts encaissés sur prêts FS				14 579					
Résultat 2017							3 060 243		
Subventions d'investissements encaissées (a)									
Solde au 31/12/2017	21 657 861	13 200 000	1 200 000	480 998	1 729 868	40 000	3 060 243	338	1 946 500

(a) La subvention d'investissement sera rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels seront constatées les charges d'amortissement relatives à l'immobilisation actuellement en cours. Par conséquent, le montant inscrit dans les capitaux propres représente le montant brut avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés.

NOTE N°11 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente un solde de **314 109 DT** au 31/12/2017 contre **311 305 DT** au 31/12/2016, soit une augmentation de **2 804 DT**. Elle représente les cautionnements de garantie reçus par la « SOTUMAG » auprès des opérateurs du Marché d'Intérêt National.

NOTE N°12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un total de **1 656 671 DT** au 31/12/2017 contre **1 403 927 DT** au 31/12/2016, soit une augmentation de **252 744 DT**. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Fournisseurs d'exploitation	444 816	397 912	46 904
Fournisseurs d'immobilisations	761 331	658 189	103 142
Fournisseurs effets à payer	108 713	0	108 713
Fournisseurs, retenues de garantie	341 811	347 826	(6 015)
TOTAL	1 656 671	1 403 927	252 744

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent **2 210 268DT** au 31/12/2017 contre **2 328 381 DT** au 31/12/2016, soit une diminution de **118 113DT**. Les autres passifs courants se détaillent au 31/12/2017 comme suit:

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Personnel, provisions pour congés à payer	266 690	202 048	64 642
Personnel, rémunération due	914	0	914
Etat, impôts et taxes	1 329 281	1 525 297	(196 016)
Organismes de sécurité sociale	362 318	337 081	25 237
Créditeurs divers	193 291	149 778	43 513
Charges à payer	43 836	80 017	(36 181)
Produits constatés d'avance	13 882	34 109	(20 227)
Associés, dividendes à payer	56	51	5
TOTAL	2 210 268	2 328 381	(118 113)

NOTE N°14 : REVENUS

Les revenus s'élèvent à **12 041 246DT** en 2017 contre **10 967 222 DT** en 2016, soit une augmentation de **1 074 024 DT**. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Redevances fruits et légumes	7 538 430	6 495 533	1 042 897
Redevances poissons	2 776 371	2 770 288	6 083
Ventes glaces	115 656	129 292	(13 636)
Loyer entrepôt frigorifique	19 482	32 350	(12 868)
Ventes imprimés spécifiques	104 565	125 977	(21 412)
Ventes imprimantes thermiques/Toners	55 665	26 145	29 520
Loyer fruits et légumes	628 114	626 152	1 962
Loyer poissons	85 270	88 933	(3 663)
Loyer magasins de dattes	216 725	200 056	16 669
Loyer carreaux melon et pastèque	14 000	14 000	0
Loyer entrepôt emballages	85 291	76 559	8 732
Loyer divers	343 850	318 813	25 037
Produits assistance informatique	21 862	17 400	4 462
Autres revenus	40 722	40 268	454
Ventes liées à des modifications comptables	(4 757)	5 456	(10 213)
TOTAL	12 041 246	10 967 222	1 074 024

NOTE N°15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation totalisent **12 249 DT** en 2017 contre **301 590 DT** en 2016, soit une diminution de **289 341 DT** représentant essentiellement la reprise sur provision (GMG) en 2016.

NOTE N°16 : CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'exercice 2017 s'élèvent à **8 856 085 DT** contre **8 341 171 DT** en 2016, soit une augmentation de **514 914 DT**. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Variation de stock palette en plastique	0	627	(627)
Variation de stocks imprimés spécifiques	620	4 015	(3 395)
Variation de stocks imprimantes laser	24 104	(30 337)	54 441
Variation de stocks imprimantes thermiques	(308)	4 668	(4 996)
Variation de stocks cartes de proximité	442	(5 133)	5 575
Variation de stock toner pour imprimantes	(2 378)	(52)	(2 430)
Variation de stocks rossignol	(17 593)	(6 689)	(10 904)
Achats de marchandises	110 158	137 663	(27 506)
Achats d'approvisionnements consommés (1)	534 096	641 082	(106 986)
Charges du personnel (2)	6 108 943	5 527 551	581 393
Dotations aux amortissements et aux provisions (3)	1 265 616	1 151 414	113 990
Autres charges d'exploitation (4)	832 385	916 362	(83 977)
TOTAL	8 856 085	8 341 171	(514 914)

(1) Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent **534 096** DT en 2017 contre **641 082** DT en 2016, soit une diminution de **106 986** DT. Ces achats se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Fournitures consommables	27 190	34 188	(6 998)
Achats non stockés de matières	1 216	508	708
Achats non stockés de fournitures	9	48	(39)
Eau	107 963	90 118	17 845
Electricité	338 846	478 551	(139 705)
Carburant	59 131	49 082	10 049
Achats liés à des modifications comptables	4	3 769	(3 765)
Transfert de charges	(263)	(15 182)	14 919
TOTAL	534 096	641 082	(106 986)

(2) Charges du personnel

Les charges du personnel totalisent **6 108 943** DT en 2017 contre **5 527 551** DT en 2016, soit une augmentation de **581 392** DT. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Salaires des permanents	4 918 341	4 386 631	531 710
Salaires des contractuels	54 466	94 493	(40 027)
Congés payés	64 642	(7 434)	72 076
Charges sociales	833 526	761 243	72 283
Autres charges sociales	335 669	343 341	(7 672)
Charges du personnel liées à une modification comptable	1 010	3 043	(2 033)
Transfert de charges appointements	(81 375)	(51 893)	(29 482)
Transfert de charges CNSS	(13 014)	0	(13 014)
Transfert de charges Assurances Groupe	(4 321)	(1 873)	(2 448)
TOTAL	6 108 943	5 527 551	581 392

(3) Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à **1 265 616** DT en 2017 contre **1 151 414** DT en 2016, soit une augmentation de **114 202** DT et sont détaillées comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Dotations aux amortissements des immob. incorp.	32 862	32 101	761
Dotations aux amortis. des immob. corporelles	1 191 934	1 073 344	118 590
Dotations aux prov. pour dépréciation des clients	12 703	10 568	2 135
Dotations aux prov. pour dépréc. des autres actifs courants	27 901	32 866	(4 965)
Dotations aux amortis. des immob. Corporelles liée à mod.	216	2 535	(2 319)
TOTAL	1 265 616	1 151 414	114 202

(4)- Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent **832 385 DT** en 2017 contre **916 362 DT** en 2016 soit une diminution de **83 977 DT**. Ces charges sont détaillées comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Services extérieurs (a)	659 487	756 395	(96 908)
Charges diverses ordinaires	20 400	19 667	733
Impôts, taxes et versements assimilés	178 729	163 993	14 736
Transfert de charges	(26 231)	(23 693)	(2 538)
TOTAL	832 385	916 362	(83 977)

(a) Les services extérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Entretien et réparation des bâtiments	174 768	171 301	3 467
Entretien et réparation des véhicules, des équipements	103 279	85 289	17 990
Primes d'assurances	47 268	89 679	(42 411)
Etudes, recherches et autres services extérieurs	24 872	44 011	(19 139)
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	89 413	113 343	(23 930)
Publicité et relations publiques	30 261	69 251	(38 990)
Subventions et dons	152 000	122 423	29 577
Missions et réception, Voyages et déplacements	7 850	26 738	(18 888)
Frais postaux et frais de télécommunications	24 075	24 052	23
Frais et commissions bancaires	1 493	2 182	(689)
Autres services extérieur liés à modification comptables	4 208	8 126	(3 918)
	659 487	756 395	(96 908)

NOTE N°17 : PRODUITS DES PLACEMENTS NETS

Les produits des placements totalisent **765 863 DT** en 2017 contre **595 111 DT** en 2016 soit une augmentation de **170 752 DT**. Cette augmentation est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Produits des placements	758 183	587 431	170 752
Produits des participations	7 680	7 680	0
TOTAL	765 863	595 111	170 752

NOTE N°18 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires sont de **28 917 DT** en 2017 contre **2 719 DT** en 2016.

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Charges nettes sur cessions d'immob. et autres pertes	117	82	35
Réduction de valeur des immobilisations corporelles	28 800	2 637	26 163
TOTAL	28 917	2 719	26 198

NOTE N°19 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisent **229 787 DT** en 2017 contre **89 242 D** en 2016 soit une augmentation de **140 545 DT**.

Libellé	Au 31.12.2017	Au 31.12.2016	Variation
Gain de valeur/titre de participation	14 400	0	14 400
Pénalités de retard/Fact.Fournisseurs et autres gains	43 972	0	43 972
Pénalité sur Fact. Complémentaires mandataires	58 419	0	58 419
Produits cession d'immob.	112 996	89 242	23 754
TOTAL	229 787	89 242	140 545

NOTE N°20 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices s'élève à **1 094 000 DT** en 2017 contre **873 829 DT** en 2016, soit une augmentation de **220 171 DT**.

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2017 a été déterminé comme suit :

Libellé	2017
Bénéfice brut comptable	4 164 143
Réintégrations	457 917
Déductions	(246 059)
Bénéfice imposable	4 376 001
Impôt sur les sociétés (25%)	1 094 000

NOTE N°20BIS : RESULTAT PAR ACTION

Bénéfice 2016	2 537 958
Bénéfice 2017	3 070 143
Nombre d'actions (de 1DT le nominal) 2016	12 000 000
Nombre d'actions (de 1DT le nominal) 2017	13 200 000
Bénéfice par action 2016	0.211
Bénéfice par action 2017	0.233

NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE N°21 : VARIATION DES STOCKS

Cette variation présente au 31/12/2017 un solde positif de **4 887 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2016
Stock au 31/12/2017	(98 726)
Stock au 31/12/2016	103 613
Variation des stocks (D)	4 887

NOTE N°22: VARIATION DES CLIENTS

La variation positive des créances clients l'année 2017 totalise **58 682 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2017
Créances clients au 31/12/2017	(291 180)
Créances clients au 31/12/2016	349 862
Variation des créances clients	58 682

NOTE N°23 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS

La variation positive des autres actifs courants l'année 2017 totalise **170 383 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2017
Autres Actifs Courants au 31/12/2017	(843 805)
Autres Actifs Courants au 31/12/2016	1 014 188
Variation des autres actifs (D)	170 383

NOTE N°24 : VARIATION DES PASSIFS COURANTS

La variation négative des autres passifs courants l'année 2017 totalise **71 212 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2017
Passifs courants au 31/12/2017	3 866 940
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2017	(761 331)
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2017	(332 536)
Fournisseurs d'immobilisations effet à payer au 31/12/2017	(108 713)
Passifs courants au 31/12/2016	(3 732 308)
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2016	658 189
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2016	338 552
Actionnaires dividendes à payer 2017	(56)
Actionnaires dividendes à payer 2016	51
Variation des Passifs courants (D)	(71 212)

NOTE N°25 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, effectuées courant 2017, s'élèvent à **3 433 901 DT** et se détaillent ainsi :

Libellé	2017
Acquisitions 2017	(3 639 740)
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2017	761 331
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2017	332 536
Fournisseurs d'immobilisations effet à payer au 31/12/2017	108 714
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2016	(658 189)
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2016	(338 552)
Décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	(3 433 901)

NOTE N°26: VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS

La variation des actifs financiers se présente comme suit :

Libellé	2017
Encaiss.prov.de l'encaissement des reb.des prêts aux personnels	108 571
Décaiss. suite à l'octroi de prêts aux personnels	-144 791
Reclass.échéance à -1an de l'Emprunt National 2014	100 000
Placement financier à moyen terme	-2 500 000
Variation des actifs financiers (D)	(2 436 220)

NOTE N°27: VARIATION DES CAUTIONNEMENTS RECUS

La variation positive des cautionnements reçus s'élève à **2 804 D** et se détaille ainsi :

Libellé	2017
Autres Passifs Financiers au 31/12/2017 (1)	314 109
Autres Passifs Financiers au 31/12/2016 (2)	(311 305)
Variation des cautions reçues (D) (1)-(2)	2 804

NOTE N°28 : DECAISSEMENTS NETS SUR FONDS SOCIAL

La variation positive du fond social courant l'année 2017 s'élève à **136 536 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2017
Réserves pour fonds social au 31/12/2017 (1)	480 998
Réserves pour fonds social au 31/12/2016 (2)	(344 462)
Décaissements nets sur fonds social (D) (1)-(2)	136 536

NOTE N°29: TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Cette rubrique totalise au 31/12/2017 la somme de **7 748 701 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2017
Placements et autres actifs financiers au 31/12/2017	7 300 000
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2017	448 701
Trésorerie à la clôture de l'exercice (D)	7 748 701

NOTE N°30 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan représentent des cautionnements au titre des marchés ci-après :

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement DT	
		2017	2016
COTIM	Imprimés spécifiques	6 205	6 205
COTIM	Imprimés spécifiques	0	5 799
SOBEDIF	Construction d'une clôture	0	98 987
SOBEDIF	Aménagement parking et espace M +P	0	105 626
Solar Energy Systems	Unité de valorisation des déchets	75 298	75 298
C B S	Aménagement des pavillons 1 – 2 – 3 et 4	253 114	253 114
C B S	Construction Bloc sanitaire et vestiaires	0	4 217
STAFIM PEUGEOT	Acquisition des voitures utilitaires	0	17 124
Sté EJMA	Rénovation du réseau des eaux usées	0	51 418
Sté EJMA	Construction d'une fosse et d'un caniveau à ciel ouvert	0	27 625
ACTI	Installation d'un système de vidéo surveillance	0	3 708
Techno Climat	Réparation de 7 fabriques de glace	0	4 744
SERVITRA	Aménagement extérieur et rénovation des chaussées	335 995	217 737
MBG	Reprise de la couverture des halles	211 283	211 283
STAR	Souscription des contrats d'assurances	1 427	1 427
ARTYPO	Acquisition imprimés spécifiques	0	1 698
CIREB	Acquisition rouleaux thermiques	0	1 116
WEST	Acquisition d'un tractopelle	3 311	0
GAT	Souscription d'un contrat d'assurance maladie	8 221	0
STC	Aménagement extérieur du magasin et archives	11 600	0
	TOTAL :	906 454	1 087 126

NOTE N°31 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de SOTUMAG n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

Tunis, le 7 mai 2018

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne
des Marchés de Gros « SOTUMAG »

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2017**

I- Rapport sur l'audit financier

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire réunie le 22 juin 2015, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne des Marchés de Gros - SOTUMAG, arrêtés au 31 décembre 2017. Ces états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers, y compris un résumé des principes et méthodes comptables les plus pertinents.

Ces états financiers, qui annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan de **25.848.896 dinars** un bénéfice net de **3.070.143 dinars**.

À notre avis, les états financiers ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la SOTUMAG au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion présentée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

3.1- L'action intentée en 2011 à l'encontre de trois mandataires concernés par la procédure de confiscation n'a pas abouti au recouvrement de créances d'un montant total de 909.175 DT (dont un total de 851.251 DT non comptabilisé). Ces créances semblent être considérablement compromises. Elles auraient dû figurer à l'actif et être diminuées d'une provision d'égal montant, aboutissant ainsi à un effet nul sur le résultat.

3.2- La société a conclu en 2010, suite à un appel d'offres international, un marché pour la construction d'une station de valorisation de déchets. Toutefois, les travaux ont été arrêtés et la construction n'est pas encore réceptionnée. Elle est présentée au bilan pour les dépenses approuvées d'un total de 2.899.416 DT TTC.

Le conseil d'administration estime que ce projet sera finalisé et que le coût inscrit à l'actif sera récupéré par les avantages économiques attendus de son exploitation.

3.3- La situation administrative de tous les agents antérieurement mis à la disposition du Ministère de Tutelle (de 2012 à 2016) a été régularisée. Concernant la rémunération servie par la SOTUMAG d'un montant total de 991.485 DT, les différentes demandes faites auprès du Ministère n'ont pas été abouti au remboursement.

En réponse à notre demande de confirmation de cette créance et de son montant, le Ministère de tutelle nous a informés, par lettre datée du 10/4/2018, que « le montant de cette créance ne peut pas être confirmé ».

Sur la base de cette réponse, le conseil d'administration a estimé que les chances de recouvrement de cette créance sont nulles et a décidé de ne pas la comptabiliser à l'actif et de ne pas la provisionner.

3.4- Les subventions d'investissement inscrites dans les capitaux propres représentent les montants encaissés au titre de la participation du ministère de l'environnement et de certains organismes sous sa tutelle dans le financement des travaux de construction de la station de valorisation de déchets d'un montant total de 1.946.500 D. Conformément à la norme comptable n° 12, cette subvention sera rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels seront constatées les charges d'amortissement relatives à cette immobilisation. Par conséquent, le montant inscrit dans les capitaux propres représente le montant brut avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés.

4- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1- L'audit des revenus

Les revenus de la société proviennent essentiellement des redevances fruits, légumes et poissons et qui présentent un risque inhérent dont la société est exposée, suite à la minoration du chiffre

d'affaires des mandataires. Ce risque, constitue une zone d'attention majeure en raison de l'importance des revenus enregistré dans la note 14 de l'état de résultat.

En réponse nous avons obtenu une compréhension des procédures mises en place et les applications informatiques dédiés au suivi des ventes des mandataires, et évalué la correcte mise en œuvre des contrôles clés, de même que leurs capacités à prévenir et détecter les anomalies significatives en mettant l'accent sur :

- Les mécanismes de recoupement et de supervision mis en place en ce qui concerne le processus contrôle des ventes des mandataires et la fiabilité des informations journalières concernant le chiffre d'affaires des mandataires.

- Les procédures et contrôles définies en vue d'assurer la gestion du risque de minoration du chiffres d'affaires des mandataires, de l'identifier le cas échéant et de procéder à la facturation complémentaire.

En outre, nous avons vérifié, à travers un échantillonnage étendu de mandataires et outre les quantités écoulés, que les prix de ventes unitaires appliqués par les mandataires sont raisonnable et en concordance avec les prix dans les mercuriales journalières s'y rattachant.

4.2- L'audit des situations en instance de régularisation et relatives à des exercices antérieurs

Au cours de nos travaux d'audit, nous avons accordé une attention particulière dans nos travaux d'audit à des situations en instance de régularisation et relatives à des exercices antérieurs. Elles sont exposées dans ce qui suit :

- 1- Des créances d'un montant de 851.251 DT non comptabilisé et non recouvrés, objet d'action en justice depuis 2011, envers les mandataires concernées par le décret-loi relatif à la confiscation.
- 2- Des créances de 991.485 DT envers le ministère de tutelle, relatives à un personnel mis antérieurement à sa disposition, mais non présentées dans les actifs.
- 3- Le projet de valorisation des déchets non totalement achevée depuis 2010 et non réceptionné, figurant au bilan pour 2.899.416 DT

En réponse à ces situations, nous avons procédé respectivement à :

- 1- La collecte d'informations actualisées par des lettres adressées à l'avocat chargé de l'affaire de la société envers les mandataires concernés par la procédure de confiscation ainsi que les correspondances et jugements reçus par le service juridique de la société. Vu que la société a perdu tous les procès antérieurs, on a procédé à un entretien avec la direction générale qui nous a confirmé son intention à poursuivre l'affaire par de nouvelles actions en justice.
- 2- La demande de confirmation de la créance de 991.485 DT envoyée par nos soins le 07 mars 2018 au ministère de tutelle et qui a fait l'objet d'une réponse négative le 10 avril 2018. Selon cette réponse, le ministère n'a pas confirmé le montant de la créance.
- 3- La collecte d'information sur les causes de non aboutissement et l'intention de la société envers le projet de valorisation des déchets figurant au bilan pour 2.899.416 DT. Le conseil d'administration dans sa réunion du 25 avril 2018 a indiqué son intention à mettre en exploitation ce projet le plus vite possible en précisant que les avantages économiques futurs attendus seront supérieurs à sa valeur comptable.

5- Rapport annuel de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nous n'avons pas d'observations à signaler à cet égard.

6- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et

appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et, leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si les textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons

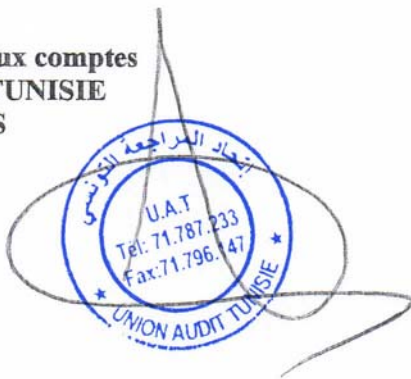
procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Le commissaire aux comptes
UNION AUDIT TUNISIE
Abdellatif ABBES



Tunis, le 7 mai 2018

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne
des Marchés de Gros « SOTUMAG »

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2017**

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues en 2017

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2017 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

B- Conventions et opérations conclues antérieurement à 2017

B1- Convention entre la « SOTUMAG » et la « COOPMAG » portant sur la location d'un local administratif.

Les créances facturées à la « COOPMAG » et les montants payés au titre de l'exercice 2017 se détaillent ainsi :

Désignations	Créances facturées	Montants payés
Location d'un local au marché de gros	12.512,864	12.512,864
Frais de consommation eau	280,420	174,706
Frais de consommation électricité	2.543,345	2.052,971
Total	15.334,629	14.738,541

B2- Convention entre la « SOTUMAG » et l'établissement « Trabelsi et Fils » portant sur la location d'un espace de 50 m² au niveau du pavillon de poisson : Le montant annuel de la location est de deux Mille Dinars (2.000 DT) conformément à la réglementation en vigueur. L'exécution de cette convention, conclue antérieurement, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2017.

Les créances facturées par la « SOTUMAG » à l'établissement « Trabelsi et Fils » au titre de

l'exercice 2017 et les montants payés se détaillent ainsi :

Désignations	Créances facturées	Montants payés
Location d'un carreau poisson	2.000,004	2.000,004
Location d'un box pour emballage	3.524,408	3.524,408
Location d'un bureau	1.402,840	1.402,840
Redevances sur le chiffre d'affaires	391.600,294	391.019,210
Frais de consommation électricité	7.300,181	5.696,381
Total	405.827,727	403.642,843

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C1- La rémunération du Président Directeur Général de la « SOTUMAG » du 01/01/2017 au 31/12/2017 s'élève à un total brut de 50.938,797 DT telle que fixée par le décret gouvernemental n°2015-2217 du 11/12/2015. En outre, il a bénéficié des avantages en nature suivants :

- Une voiture de fonction
- Un quota mensuel de carburant de 500 litres valorisé pour un montant de 10.198,000 DT.
- La prise en charge des frais de Téléphone

C2- L'assemblée générale ordinaire réunie le 12/07/2017 a fixé le montant des jetons de présence à 3.000 DT brut pour chaque membre du conseil d'administration. Les jetons de présence servis dans l'année 2017 totalisent un montant brut de 19.666,667 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Le commissaire aux comptes
UNION AUDIT TUNISIE
Abdellatif ABBES

